#### VOTRE JOURNAL DE QUARTIER

La Page, journal de quartier dans le 14°, est publié par l'association de bénévoles L'Equip' Page.
Elle est ouverte à tous et toutes: vous pouvez vous joindre à nous, nous envoyer vos articles ou vos informations (BP53, 75661 Paris cedex 14), ou téléphoner au 01.43.27.27.27. (répondeur).

# Du Mont Parnasse au Mont Rouge du 14<sup>e</sup> arrondissement N° 33 – 8 F

# ALESIA ASPHYXIEE: PLACE AU VELO!

De nouveaux records de pollution ont été battus, cette fois-ci en plein hiver. Ce sont les capteurs de la place Hélène et Victor Basch qui ont déclenché l'alerte. Première coupable, la voiture reste la reine de Paris, au détriment des transports publics et des vélos. Certes, les pistes cyclables progressent, mais à petite vitesse. On préférerait que les pouvoirs publics appuient un peu plus fort sur les pédales (lire pages 2 et 3).



#### **AQUEDUCS - MONTSOURIS**

# Qui a mangé l'oie du roi...

ES BRECHES successives dans les deux aqueducs traversant la zone d'aménagement concerté (Zac) Alésia-Montsouris (voir « La Page » n°32) sontelles licites ? La Société d'aménagement Denfert-Montsouris (SADM), en charge du site, se targue d'en avoir reçu l'autorisation. Rien n'est moins sûr. Maître Franck Bouscau, professeur de droit public et avocat de l'Association pour la défense de l'environnement de la rue d'Alésia-Sainte-Anne et rues avoisinantes (Aderasa), a fait connaître à ce sujet une intéressante mise au point.

« L'aqueduc de Marie de Médicis a été édifié au XVIIe siècle pour alimenter le palais du Luxembourg ainsi qu'une partie de la population parisienne. Ce monument appartient toujours au domaine public de l'Etat. Or l'inaliénabilité du domaine public a été réaffirmée par l'édit de Moulins de février 1566, toujours en vigueur (« Code de lois », tome 1, p.1). Elle est complétée par l'impres-

criptibilité (« Qui a mangé l'oie du Roi cent ans plus tard en rend la plume »). Dès lors, souligne l'avocat, les parties de l'aqueduc construit par l'Etat depuis 1566 et qui se trouvent sous le terrain de la Zac constituent toujours un ouvrage public protégé par le même statut que le domaine public. La qualité d'ouvrage public d'un bien interdit à tous, et notamment aux... propriétaires du terrain où se trouve l'ouvrage, de le détruire (« ouvrage mal planté ne se détruit pas » ). L'aménageur, la société SADM, n'a donc aucun droit sur l'ouvrage. »

La jurisprudence montre que même si l'aqueduc n'est pas en usage, il reste protégé tant qu'il n'y a pas eu désaffection formelle. Le faire maintenant serait un abus de pouvoir et annulable de ce fait.

Il en irait de même pour l'aqueduc romain de Lutèce qui alimentait les thermes de Cluny. « Sans contester le fait que la domanialité à l'époque romaine ne saurait impliquer nécessairement la domanialité moderne, poursuit Me Bouscau, il convient d'observer que le royaume franc a hérité des biens domaniaux romains. Faute d'attribution expresse du bien depuis lors, il est permis de penser que celui-ci était encore domanial en 1566 et depuis lors. D'ailleurs, la date de fin d'utilisation publique de cet aqueduc est discutée. »

L'avocat de l'Aderasa conclut en affirmant que la conservation totale des ouvrages est possible et souhaitable. Cette conservation rend caduques les études de préparation et le projet de la Zac, qui ne saurait être réalisé sans la destruction des aqueducs. L'association a déposé un recours à ce sujet auprès du tribunal administratif de Paris. Celui-ci vient en complément du recours déposé à l'encontre du plan d'aménagement de la zone décidé par le Conseil de Paris, qui n'est pas encore venu en jugement.

**Maurice Silvy** 



#### ART DÉRACINÉ

Le cercle des artistes disparus s'élargit. Au n°7 de la rue Daguerre, il ne reste plus qu'un peintre. Pour combien de temps ? (page 5).

#### **BAUER - THERMOPYLES**

M. Tiberi nous fait l'honneur d'une visite (page 6).



Dominique Versini, directrice du Samu

social, vit dans le 14e. Elle nous parle de son engagement (page 7).

#### LA NA EN SOMMEIL

La Nouvelle Acropole a quitté la rue Daguerre, mais la secte n'est pas morte. Interview de Marnix Dressen, de l'association Daguerrosectes (page 8).

#### FETE DE LA PAGE

La Page, comme tous les ans, souhaite faire la fête avec vous au printemps et vos suggestions sont les bienvenues (spectacles, musiciens, activité à présenter). Quelques propositions intéressantes nous ont déjà été faites mais nous attendons les vôtres avant de fixer le programme des festivités. Une scène publique vous est offerte, alors n'hésitez pas, contactez Bruno au 01 43 20 35 66.

# Pollution

# LA FOLIE AUTOMOBILE

Les alertes à répétition ne semblent par avoir d'effet sur le comportement des accros de la bagnole.

OMME les autres arrondissements, le 14e est victime de la pollution atmosphérique d'origine automobile. Les capteurs installés place Victor-et-Hélène-Basch l'indiquent inlassablement depuis des années. Ce quartier est d'ailleurs l'un des plus pollués de la capitale. Les axes rouges, le boulevard périphérique et la porte d'Orléans sont autant de handicaps qui se cumulent pour nous enfumer. Cycliquement, au détour d'un pic de pollution, tout le monde s'alarme. On remet sur le tapis les précédentes alertes, on réexplique la signification des différents indicateurs et autres seuils. On compare les villes entre elles, on parle, on écrit, on va jusqu'à promettre... Et puis le vent chasse les polluants, l'oubli autorise à nouveau nos amis automobilistes à nous gazer avec insouciance.

#### LA FAUTE À LA MÉTÉO

Jusqu'à présent, le préfet de police avait réussi à nous faire croire que les taux alarmants de pollution de l'été, n'étaient dûs qu'aux caprices de la météo (1). Avec l'argumentation suivante : « Que voulez-vous que j'y fasse, si la température trop élevée et l'absence de vents produisent de l'ozone ? Qu'y puis-je, moi, si

pour les plus fragiles ? » Et pour donner l'illusion que les pouvoirs publics agissent, on prévient les piétons, les vieux, les jeunes, les asthmatiques et les cardiaques de rester chez eux lors des pics de pollution. Par ce tour de passe-passe, on évite de mettre sérieusement en question les automobilistes et l'ensemble des décideurs qui favorisent l'usage systématique de véhicules individuels.

Maintenant que les cotes d'alerte sont atteintes en plein hiver, les autorités échafaudent de nouvelles justifications. Il devient, en effet, difficile d'incriminer les conditions d'exceptionnelle chaleur pour expliquer qu'à Paris, dans la semaine du 13 au 17 jan-

vier dernier, le niveau 2 de la procédure d'alerte a été atteint.

Comme l'ont noté plusieurs commentateurs du phénomène, cette intensification de la pollution est survenue quelques jours seulement après que la loi sur l'air ait été publiée au « Journal officiel ». Selon cette loi, il est non seulement légal, mais surtout obligatoire de



Sortez masqué. (photo: Jacques Bosc)

restreindre la circulation automobile, en cas de « forte pollution ». Alors, comment continuer à éviter de prendre des mesures contre la circulation des automobilistes ? A Lyon, la responsabilité de la pollution a été reportée sur les poids-lourds. Ils ont été sommés de contourner l'agglomération. A Paris, on a conseillé aux automobilistes de rouler plus lentement. Sympa, non ?

#### SIMULER AVANT D'AGIR

En fait, les préfets des grandes villes, dans leur hâte de ne rien faire, ont recu le secours de la science. A en croire Robert Jaumard, de l'Institut national de recherche sur les transports, la fermeture des périphériques parisiens et lyonnais, provoquerait un embouteillage monstre qui ferait exploser la pollution (« Libération » du 16 janvier). Le vulgaire en déduira que moins on circule et plus on pollue. La science réserve son avis : avant de réduire la circulation automobile, l'Institut des transports va simuler les effets d'une telle décision. Et d'ici deux petites années, nous saurons tout. Gageons qu'entre temps, les autorités auront concocté de nouvelles solutions permettant de faire rouler encore plus de véhicules.

Question: avant de favoriser le développement de l'automobile, les pouvoirs publics ont-ils procédé à des simulations d'impact, pour évaluer son effet sur l'environnement? Nous voilà pourtant aujourd'hui dans l'impasse, sans pouvoir faire marche-arrière. Toucher à la sacro-sainte bagnole, remettre en cause le diesel, encourager les transports en commun, principalement en banlieue... tout cela est non seulement aux antipodes de la politique menée jusqu'à présent, mais appartient à un ordre de réalité inaccessible aux élus. Pourtant, certaines municipalités sont citées en exemple : la ville de Strasbourg obtient, malgré ses industries chimiques, l'encaissement du relief et son climat continental un niveau de pollution raisonnable. Et ce grâce au tramway électrique, récemment construit, qui a chassé les voitures du centre ville.

#### 700 À 1 000 DÉCÈS PAR AN

A Paris, de nombreuses associations se battent pour que soit entreprise une politique cohérente de transports en commun (aménagement de la petite ceinture, bus en sites propres...) et de réduction de la place de l'automobile (suppression des axes rouges, arrêt de la construction de parkings, etc.). Pour l'instant, la mairie de Paris se contente de stopper l'extension des axes rouges et de tracer quelques pistes cyclables (lire aussi p.3). Est-ce faute d'avoir simulé l'impact de leurs propositions ?

Il est intéressant de comparer les réactions des consommateurs à deux types de menaces. Dès que l'on a su que le bœuf pouvait transmettre des maladies neurologiques mortelles, les amateurs de viande ont immédiatement réagi : la consommation a baissé de façon significative, alors même, qu'à l'époque, la contamination d'origine animale n'avait pas encore été établie. A l'opposé, plusieurs rapports, en France comme à l'étranger, ont montré l'extrême toxicité de la pollution automobile. Ainsi, une étude de la société française de santé publique révèle qu'il y aurait de 700 à 1 000 décès par an provoqués par la pollution automobile, en particulier par les particules en suspension et le dioxyde de soufre (« Le Monde » du 13 juin 1996). Et cependant, le trafic en ville ne ralentit pas, la consommation d'essence ou de gazole non plus. Alors, ami automobiliste, qui est le plus fou?

Jean-Luc Metzger

(1) Pour mémoire, les pics de pollution se succèdent depuis... que l'on sait les mesurer. Ainsi, parmi les plus notoires, le niveau d'alerte n°2 fut atteint le 5 mai et le 30 juin 1995, et six fois pendant l'été 1994.

#### STATIONNEMENT: LA CONCERTATION, ENFIN

A MOBILISATION des habitants du sud de l'arrondissement contre le stationnement payant (voir « La Page » n°32) commence à porter ses fruits. Le Regroupement des riverains Jourdan-Brune-Périphérique, qui rassemble les différentes associations du quartier, a reçu le 5 décembre dernier, avenue Paul-Appell, des élus du 14e, Nicole Catala, Lionel Assouad et Bernard Plasait, responsable des déplacements à la mairie de Paris. Ils étaient accompagnés de conseillers d'arrondissement et de fonctionnaires municipaux. Cette réunion a permis au Regroupement de souligner la situation très contrastée du stationnement selon les jours et les heures. Dans la journée, on se gare plus facilement, car de nombreux résidents stationnent dans la périphérie de la zone payante ou utilisent à présent leur véhicule pour se rendre à leur travail. Par contre, le soir ou le week-end, c'est la galère.

La suppression de 400 places de stationnement, sans aménagement préalable, ne pouvait qu'entraîner de graves dysfonctionnements. Le Regroupement a relevé les « points noirs » à améliorer en priorité. Un groupe de travail a été créé lors de cette réunion pour étudier avec M. Bonnet, conseiller du 14e, les améliorations possibles. Réuni la première fois le 23 janvier, ce comité a examiné la situation du boulevard Jourdan et des alentours du cimetière, avenue de la Porte-de-Montrouge. Des propositions concrètes sont en cours d'élaboration et seront envoyées à la mairie.

Charles-Antoine Verly

Vous pouvez faire part de vos problèmes particuliers en écrivant à C.-A. Verly : 3, avenue de la Porte-de-Montrouge.

LA PAGE est éditée par l'association L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14. Directrice de la publication: Chantal Huret. Tél (répondeur): 01.43.27.27.27. Commission paritaire n° 71 081. ISSN n° 0998 2728. Impression: Rotographie, Montreuil. Dépôt légal : mars 1996.

### **VELO**

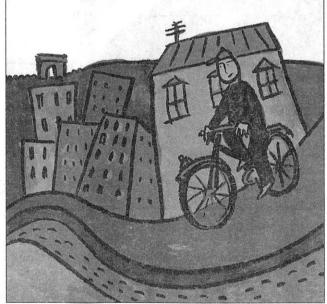
# Trouver la coulée verte, quelle aventure!

Une piste cyclable permet en principe de relier la rue Vercingétorix au parc de Sceaux. Carnet de route.

I ON CONTINUE, on va se rouiller », me dit tout de go Noémie, « Faut faire du sport ! ». Ben, en voilà une idée qu'elle est bonne, comme disait Coluche. En plus ça tombe bien, j'ai sous la main un dépliant de la Maison du vélo, édité par la Mairie de Paris et la SNCF, intitulé « Promenade à vélo à Paris ». Et sur la photo, la dame sur son vélo, elle a l'air contente.

Je ne fais ni une ni deux, j'ouvre le dépliant, et là c'est le choc; y a plein d'itinéraires, plein enfin quoi, bien moins que de rues, mais y en a! C'est comme les arbres et les espaces verts en bordure du périphérique, j'avais jamais remarqué qu'il y en avait tant. C'est fou ce que l'on apprend quand on regarde un plan de Paris.

Bon, mais revenons au vélo. Ô joie ! habitant du 14e, il y a un itinéraire qui passe devant la gare Montparnasse et qui conduit « vers la coulée verte TGV Atlantique ». Pour débuter je pense que je m'arrêterai avant d'atteindre l'océan, mais ça fait réfléchir. D'autant plus que le dépliant précise : « Au départ de la gare Montparnasse, par la rue Vercingétorix et la porte de Vanves, le sud ouest de l'Ile-de-France vous est ouvert ». Bigre, et vous savez ce qui vous attend sur la coulée verte ? Je cite : « ...Une piste cyclable et un cheminement pédestre parallèles, continus de Châtillon jusqu'à Massy (13 km)... » J'en ai la larme à l'œil, à deux pas de chez moi et je ne le savais pas ! Ma décision est prise, Noémie, fais tes valises, on va faire un bout de chemin à partir de la gare, d'autant qu'on peut louer des vélos, 18 vitesses, terrible. Faut pas hésiter, coulée verte nous voilà!



On peut rêver... (illustration : Isabelle Chemin, guide parigramme « Faire du vélo à Paris »)

Première épreuve, trouver la rue Vercingétorix. Marrant, elle démarre sous une arche de l'immeuble Boffil! Mais pour un fidèle de « La Page » c'est un jeu d'enfant, la fête du journal s'est déroulée derrière cette bâtisse l'an dernier. Bon, la piste cyclable, elle est où? Sur le trottoir que les vélos partagent avec les piétons. A hauteur de la station ouest de la petite ceinture, il faut se confronter aux voitures et traverser le boulevard des Maréchaux à ses risques et périls. Mais j'ai bon espoir qu'au moment où tu liras cet article, ami lecteur, ce désagrément ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

#### ON BAT EN RETRAITE

Avec tristesse, snif, on quitte notre quartier, mais au moins dans Malakoff, on poursuit sur une vraie piste protégée. Sympa! La joie sera 2 km plus loin, aux abords de la gare de métro Châtillon-Montrouge, ami de la petite reine, débrouille-toi, plus aucune indication. Avec Noémie on se déploie en tirailleur, rien n'y fait, impossible de trouver le moindre indice nous permettant de poursuivre notre chemin à l'abri de la circulation automobile. Pour aujourd'hui

de courte durée,

on doit battre en retraite. Mais on a de la suite dans les idées, et quand on a décidé de faire du sport il faut être persévérant. Puisqu'ils disent dans le dépliant qu'elle passe à Sceaux la coulée verte, le weekend suivant nous partirons de Sceaux.

Toutefois pour aller pratiquer le vélo à Sceaux sans risquer de se faire écraser, vaut mieux y aller en auto. Cette fois on emprunte les VTT du voisin. Super, tout neufs, compteur de vitesse, lumière, montre, totalisateur kilométrique... et j'en passe, il manque que la télé, il m'a dit, c'est pour bientôt. Allez hop, c'est parti. Non, pas encore, il reste à rentrer les vélos dans le coffre. On démonte, on pousse, on empile, rien n'y fait, il est pas assez grand, le coffre. Enfin Noémie, on ne va pas acheter une nouvelle voiture pour pouvoir pratiquer la bicyclette tout de même ! Essayons plutôt le porte-vélo. Et tant qu'on y est prenons le meilleur rapport qualité-prix, pliable, solide et facile à monter comme dit le vendeur. Une heure après, il était toujours pas en place, le porte-vélo! Heureusement un copain est passé par là et nous a donné un coup de main. En route pour Sceaux, grand sot me dit Noémie, ouaf, ouaf...

En contournant le parc, un panneau piste cyclable s'offre à notre regard ému. Zou, on se gare.

A gauche on part vers l'Atlantique, ce sera pour une autre fois, nous, on décide de s'engager sur la piste en direction de Paris. Et là, il faut le dire, le pied, c'est le pied, on pédale dans un environnement verdoyant loin de tout trafic jusqu'au cœur de Châtillon... où la piste s'arrête sans prévenir et débouche sur la petite rue Emile-Deforges. Au hasard, on file sur la gauche, 200 m plus loin, coup de chance on tombe sur l'avenue de Paris. En se laissant descendre pendant 800 m au milieu du flot automobile... Eurêka! C'est enfin la jonction avec la piste de Malakoff et le retour triomphal sur le 14e.

Le néocycliste du 14

# PEDALEURS DU DIMANCHE

Message à ceux qui haïssent les dimanches et qui reprochent à la ville d'être trop ville. Nous sommes une « bande de jeunes » de 20 à 57 ans qui nous échappons toutes les semaines dans la forêt\* pour faire du VTT. Nous vous proposons de venir respirer les saisons, éprouver des sensations en vélo et découvrir les très variés sentiers boueux d'Ile de France avec nous. Pas d'adhésions, pas de moniteur, les seules contraintes sont d'avoir un vélo, d'apporter sa bonne humeur et de ne pas se prendre au sérieux. Si l'envie de pédaler joyeux vous prenait, n'hésitez pas à nous contacter au 01 43 27 20 96 ou 01 42 52 92 73

\* Forêts de Meudon, de Rambouillet, de Fontainebleau ou dans la vallée de Chevreuse

### **CIRCULATION**

# Plan vélo: un virage difficile

Annoncés par la Mairie en 1995, les nouveaux itinéraires pour bicyclettes n'ont, à ce jour, atteint le 14e que de façon très marginale, puisque l'axe nord-sud relie Montparnasse à la porte de Vanves. Les réalisations ne sont cependant pas aussi dérisoires à l'échelle de la ville, malgré de lourdes réticences au sein même de la municipalité.

ARIS peut être considérée, à travers le personnel politique et administratif qui la dirige, comme un fief des promoteurs immobiliers et du lobby automobile. Lorsque la Mairie a suscité une « commission extramunicipale » à la fin de 1995 pour discuter d'un « plan vélo » avec les associations (1), la préfecture, le conseil régional, la RATP, etc., il s'est agi d'un renversement complet des positions officielles sur la circulation (voir « La Page » n°30).

La municipalité assurait même vouloir aboutir assez vite à la réalisation de 50 km d'itinéraires cyclables. Après trois ou quatre consultations de ce genre, les propositions municipales au début du printemps de 1996, consistèrent effectivement en une cinquantaine de kilomètres d'itinéraires, mais répartis en 11 km de pistes en site propre, 6 km en couloir de bus, le reste étant de simples bandes cyclables tout juste protégées par la menace d'amendes contre les automobilistes peu regardants (lire encadré P.V.). Quand on sait qu'il y a 1 400 km de rues parisiennes, cela relativise l'effort engagé, même s'il est exact que les aménagements ne sont nécessaires que là où la circulation automobile atteint une dangereuse intensité.

#### RÉDUIRE LA CIRCULATION DE 2 %

On promettait de commencer les travaux avant l'été et d'achever la mise en place de « l'ossature » du réseau de pistes cyclables avant la fin de l'année 1996, ce qui représentait un léger retard sur les affirmations initiales. La contrepartie estimée sur la circulation était une diminution de 2 % du trafic, accompagnée de la suppression d'un millier de places de stationnement.

#### LES PROPOSITIONS D'URBANISME ET DEMOCRATIE

L'association Urbanisme et démocratie (1) a élaboré des propositions concrètes pour la circulation et les déplacements dans le 14e, qu'elle a rendu publiques lors du Cica du 18 novembre.

L'association défend la priorité aux transports en commun, aux vélos et aux piétons. Elle préconise d'encourager et de faciliter le recours aux bus, avec mise en site propre de voies, et de créer un tramway sur l'ancienne ligne de chemin de fer de petite ceinture, toujours existante mais désaffectée. Pour les vélos, Urbanisme et démocratie propose la création de voies cyclables en site propre (avec séparateur matériel) sur les avenues du Maine, du Général-Leclerc, Denfert-Rochereau, René-Coty et Reille, sur les boulevards Brune, Raspail et Arago, et sur la rue Froidevaux. Enfin, l'association souhaite la mise en place de parkings à vélos, notamment à proximité de tous les bâtiments publics et des gares

(1) 15 rue Boyer-Barret.

A la fin du mois de mai, le cahier des charges remis aux mairies d'arrondissement pour effectuer à l'échelon local des propositions de maillage ne comportait aucun calendrier, et à mots couverts, on déconseillait de favoriser un véritable « réseau vert », c'est-à-dire un ensemble de rues destinées principalement aux piétons et aux vélos.

Le 19 juin, l'Hôtel de Ville commençait par inaugurer des « couloirs cyclables » (5,5 km de l'Assemblée nationale à la gare de l'Est), annonçait 25 km pour le mois d'août et réaffirmait son objectif de 50 km pour la fin de l'année. Les associations concernées, qui n'avaient été

informées ni des travaux ni de l'inauguration, trouvèrent les aménagements décevants. Ils n'assurent ni la continuité du trajet ni la sécurité du cycliste. Les pistes, interrompues par les arrêts de bus, sont de plus trop étroites pour permettre un dépassement et sans protection véritable dans les carrefours. Leur seul avantage est qu'elles sont enfin clairement visibles. Mais elles entrent le plus souvent en concurrence avec les piétons et les moyens de transport collectifs, alors qu'elles devraient empiéter essentiellement sur l'espace réservé à la voiture.

A la mi-octobre, le chiffre de ces réalisations atteignait 30 km; fin 1996, l'objectif fixé était effectivement atteint, même si les aménagements sont de nature très hétérogènes et que les pistes en site propre n'en constituent qu'une faible partie. La fréquentation cycliste, selon les chiffres officiels de la mairie, aurait tout de suite augmenté, atteignant plus de 200 par heure en certains points. La préfecture, responsable exclusive de la réglementation de la circulation, au grand dam de la municipalité, n'en en a vu que 20 à 60 par heure.

#### 100 KM DE VOIES RÉSERVÉES EN DÉCEMBRE 1997

Deux « axes », nord-sud et est-ouest, sont donc maintenant en place. Les autorités municipales assurent qu'en décembre prochain, il y aura 100 km de voies réservées pour les vélos, objectif qui est vraisemblable si le rythme adopté se poursuit. De nouveaux itinéraires seraient inaugurés entre la porte de la Villette et le bois de Vincennes, entre la gare de Lyon et le quartier de Denfert, entre les 7e et 15e arrondissements. Mais les parcours n'étaient pas encore dessinés à la fin de 1996. Les commerçants et riverains des Champs-Elysées ont refusé toute piste cyclable sur cette avenue, ce qui ne surprend guère. Cela s'inscrit d'ailleurs dans une résistance croissante à la réalisation de ces aménagements. Mais les associations de défense de la bicyclette tiennent tout particulièrement à la création d'un itinéraire pour vélos sur cette artère symbolique.

Le rendez-vous officiel a été fixé pour le milieu de cette année afin de tirer un premier bilan. Ce réseau initial, réduit à une simple ossature, incitera-t-il à une augmentation de la circulation cycliste aux dépens du trafic automobile ? Plusieurs maires d'arrondissement ont tardé à remettre leur plan de maillage interne aux quartiers de la capitale (prévu pour cette année, en sus des 100 km annoncés). Les mairies locales ont dû rendre une proposition fin novembre. La manière



Matérialisation d'une bande cyclable (photo : J.K.A. )

dont s'est déroulé le Cica consacré à ce sujet dans le 14e (hostilité variée mais ouverte à la bicyclette, voir « La Page » n°32) ne laisse pas augurer de grandes réalisations (lire l'encadré sur les propositions de l'association Urbanisme et démocratie). Ce maillage est décisif puisque, seul, il peut donner sa cohérence à l'espace réservé au vélo à Paris. A ce jour, les associations n'ont pas encore pu avoir communication de ces propositions.

#### LE GRAND CHANTIER DE JEAN TIBERI

Depuis juin 1995, l'Hôtel de Ville affecte de s'occuper prioritairement de la pollution, de la circulation automobile (sa cause principale), de l'urbanisme et du logement. Le fait est que ces trois thèmes avaient rencontré un écho très net dans la campagne électorale des forces d'opposition, et que la droite redoute de perdre plus de dix circonscriptions aux prochaines élections législatives. Le plan vélo semble être devenu, par défaut, le premier grand chantier de la mandature du nouveau maire, Jean Tiberi. C'est là que les réalisations demandent le moins d'efforts budgétaires. Ironie : le thème est si étranger à sa propre majorité, que celle-ci traîne ostensiblement les pieds!

Les décisions rencontrent également un obstacle non négligeable dans le fait que la circulation échappe aux pouvoirs du maire, seul le préfet étant habilité à décider des pistes cyclables. La gravité de la pollution

#### P.V. NE VEUT PAS DIRE « PETIT VELO »

Huit cyclistes auraient été verbalisés durant l'été 1996 parce qu'ils circulaient en dehors des couloirs à vélos, la préfecture de police assurant que 300 automobilistes ont quant à eux reçu des amendes pour s'y être aventurés. La nature des infractions reprochées aux cyclistes sanctionnés, infractions largement médiatisées, montre, en tout cas, qu'une interprétation restrictive des nouvelles mesures aurait très rapidement un effet parfaitement dissuasif pour la circulation à vélo : si deux ou trois procès verbaux équivalent au prix du véhicule, l'addition sera vite faite.

#### BANDES, PISTES, COULOIRS ET RUES

Quelques définitions inspirées du bulletin d'information de l'association Réseau vert (n°8, printemps 1996).

- La bande cyclable est un espace réservé aux vélos, délimité sur la chaussée uniquement par un marquage au sol (par exemple, un trait blanc continu).
- La piste cyclable est une vole cyclable, unidirectionnelle ou bidirectionnelle, en site propre, c'est-à-dire protégé (avec muret ou bordure de type trottoir).
- Le couloir bus-vélo est un couloir de bus élargi (4 m minimum), en site propre, dont les autobus et les vélos se partagent l'usage, avec un marquage indicatif « vélo » au sol.

atmosphérique (lire aussi article sur la pollution, p.2) pousse à ce que la municipalité soit un jour en mesure de prendre des décisions en

matière de circulation. La trentaine de mesures concernant la « politique des déplacements » annoncées le 21 novembre dernier par Jean Tiberi, tout comme la séance Conseil de Paris du 25 novembre sur la circulation n'ont pas amené de grosse surprise. Le successeur de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville souhaite réduire le trafic de 5 à 10 % d'ici 2001, mais la ligne de tramway sur les boulevards des Maréchaux demeure un vague projet au financement improbable. Certaines lignes de bus rouleront en site propre (plan « Bus 2001 » de la RATP), ce qui permettra peut-être la création de nouveaux couloirs bus-vélo. Paris s'avère donc de plus en plus retardataire sur ce terrain, alors que ce moyen de transport permet une régression sensible du trafic automobile et qu'il influence en quelques années jusqu'aux opérations immobilières (2).

Le projet de création de dix « quartiers tranquilles » par an contribuera sans doute aussi à faciliter l'usage du vélo. Selon le maire de Paris, on pourrait en compter une cinquantaine, dont un autour de la rue Hallé. Les expériences en cours (Montorgueil, Marais, Mouffetard, Butte-aux-Cailles, Nationale) ont cependant produit des effets très inégaux.

- La rue piéton-vélo ou « rue du Réseau vert » est une rue réservée aux piétons et aux cyclistes, avec accès possible aux véhicules de service et aux riverains. Dans un deuxième temps, ces rues devront être réaménagées et embellies pour être plus conviviales et verdoyantes.
- La rue piéton-vélo-bus, très utilisée en France et à l'étranger dans les artères commerçantes à fort trafic de bus et de piétons (proposée pour la rue de Rennes, dans le 6e arrondissement).
- La rue résidentielle est une rue à vitesse limitée, réservée à la circulation locale et au stationnement des riverains, sans circulation de transit.

Toujours est il que, pour la première fois dans Paris, il existe aujourd'hui une série d'itinéraires cyclables officiellement reconnus. On a vu que la réalisation en avait été relativement aisée, à l'opposé de toutes les déclarations sur la difficulté technique de telles opérations. Un bonne partie peut encore être considérée comme un trompe-l'œil, et si la question des connexions avec des réseaux de proche banlieue se pose (lire aussi article sur la coulée verte, p.2), il paraît difficile que le mouvement engagé s'arrête. Mais comme la résistance va croissant (notamment de la part des commerçants et des riverains de certains quartiers), le résultat dépendra certainement pour une large part de l'énergie avec laquelle les utilisateurs de la bicyclette demanderont et défendront ces aménagements.

**Guy Fargette** 

(1) Notamment l'association Réseau vert : 114, rue du Château (tél. : 01.43.22.40.64) ; le Mouvement de défense de la bicyclette (MDB) : 32, rue Raymond-Losserand (tél. : 01.43.20.26.02) ; et l'Association des usagers des transports (AUT) : 32, rue Raymond-Losserand (tél. : 01.43.35.22.23).

(2) La SNCF, impressionnée par ces succès, a fait mettre à l'étude de nouveaux matériels roulants capables de passer directement des voies ferrées aux réseaux de tramway.

# Cité U POUR UNE ÉGALITÉ RÉELLE

C'est à la Cité internationale universitaire, que la Ligue des droits de l'homme a tenu son université d'automne en novembre dernier.

**RGANISATION** militante, souvent sur la brèche, la LDH (1) assure la promotion des droits de l'homme, comme le droit au logement, la défense des sans-papiers. Elle a consacré sa dernière université au thème de l'égalité, devant plus de trois cents participants, Les débats ont d'abord porté sur l'égalité devant la loi. Noble principe... La veille de l'université, un article du « Monde » signalait qu'une loi de 1959, toujours en vigueur, a fixé les retraites des anciens combattants à des taux allant du simple au triple, selon qu'elles s'appliquent à des ressortissants originaires de métropole, d'Afrique noire ou d'Afrique du Nord! Ceci, alors même qu'un récent arrêt de la Cour de cassation rappelle aux employeurs le principe: « A travail égal salaire égal ». L'égalité devant la loi devrait aussi conduire à l'égalité d'accès aux soins ou à la justice, facilité par la loi de 1991 sur l'aide judiciaire.

L'égalité des chances est également un beau principe, mais il se heurte aux inégalités maté-

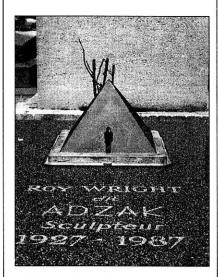
rielles de fait. Le service public devrait être un élément essentiel de sa promotion. Est-il pour autant suffisant? Faut-il imaginer des « discriminations positives » à l'école ou dans les équipements urbains ? Le terme de « discrimination positive » signifie simplement la correction d'inégalités anormales... L'égalité des conditions, repose en partie, quant a elle, sur la protection sociale. Or celle-ci s'avère en fait assez peu efficace, puisqu'elle est alimentée par des cotisations liées au travail qui se raréfie. Les statistiques révèlent un accroissement des inégalités sociales ces quinze dernières années, qu'il s'agisse de l'espérance de vie, de la vulnérabilité devant l'emploi, de l'inégalité entre revenus salariaux et non salariaux.

Agir pour l'égalité, c'est poser clairement l'idée d'une égalité entre individus, et non entre quelques groupes. L'établissement de quotas ou d'une parité entre les hommes et les femmes ne résoudra sans doute pas grand chose. Il faut aussi être vigilant quand on évoque le principe de l'égalité entre tous les individus. Un sondage indique que l'électorat du Front national est animé d'un fort sentiment égalitaire... à condition d'en exclure d'abord les étrangers! Cette année, la LDH tiendra sa troisième université d'automne dans le 14e. Ouverte à tous, elle sera consacrée à la culture.

Alain Monchablon

(1) Ligue des droits de l'homme : 27, rue Jean Dolent (Tél. : 01.44.08.87.29).

#### HOMMAGE A ROY ADZAK



Né en Angleterre le 14 février 1927, Roy Wright dit Adzak est mort à Paris le 30 janvier 1987; il est enterré au cimetière du Montparnasse. L'assemblée générale du musée-atelier Roy Adzak dirigé par Margaret Crowther, a annoncé, pour lui rendre hommage, une série d'expositions d'artistes de plusieurs pays.

En février, seront présentées les gravures, toiles et aquarelles d'Elizabeth Duncan Meyer (Grande-Bretagne); les « photopaintings » de Barbara Peon Soles (Mexique); les « créations » de Ksenia Sic ( ex-Yougoslavie ). Elles seront remplacées à partir du 15 mars par les peintures de Julie Wyn Summerfield ( Canada ) et les photographies de Gerda Schütte ( Allemagne ).

Joseph Kurhajec qui avait exposé au mois de janvier ses gravures de poissons au Bock de Bohême, 104 rue du Chateau, pourrait également présenter ses sculptures.

Musée Roy Adzak, 3, rue Jonquoy.

John K. Abraham

# LES RENDEZ-VOUS DES TROPIQUES

Valérie et Sophie fêtent au mois d'avril les deux ans de leur librairie, « Les Tropiques » . Le mercredi 2 avril de 17h à 18h30, elles organisent une rencontre, avec jus de fruits et bonbons bien sûr, entre les enfants du quartier et Nina Laden. Cet auteur-illustrateur de livres pour enfants est Américaine, mais les éditions La colonie des griffons ont récemment traduit deux de ses ouvrages : « La nuit où j'ai suivi le chien » et « Jim l'iguane détective » (à partir de 8 ans). Chaque enfant est à cette occasion invité à apporter un de ses dessins.



#### TROPIQUES

En effet, un second rendez-vous est fixé le samedi 26 avril. Un jury d'enfants décernera alors le prix Tropiques du plus beau dessin. La petite fête sera animée par deux amies du quartier: Babette contera l'histoire du « Chat Saxo », et Nelly Pouget, saxophoniste professionnelle, fera un mini concert. Librairie Les Tropiques, 63, rue Raymond-Losserand. Tél.: 01.43.22.75.95

#### ABONNEZ-VOUS A LA PAGE

Six numéros: 40 F (soutien: 100 F).\* Un t-shirt est offert jusqu'à épuisement du stock. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14. Nom... Prénom...

### **LITTERATURE**

# Le vrai visage d'Henri Calet

Deux textes rares d'Henri Calet (1905-1956) viennent de paraître : une redécouverte de l'auteur du « Tout sur le Tout », émouvante évocation du 14e arrondissement et de Paris dans la première moitié du siècle.

ES ÉDITIONS « Le Dilettante » rééditent « Le Mérinos » (1), le deuxième livre de Calet, publié en octobre 1937 par Gallimard et devenu introuvable. Ce roman d'un naturalisme sombre et cru est né dans la sinistre période de la montée des totalitarismes. Dans une lettre, l'auteur disait : « Je travaille; mon livre sera prêt à la fin du printemps, en même temps que Hitler... ». Pas surprenant que le pessimisme et l'angoisse le mènent à écrire un « vaste poème turbulent, cauchemardesque, implacable et désespéré », selon le commentaire de son ami, l'écrivain Raymond Guérin. Le roman raconte la dernière journée à fleur de peau de Joseph Cagnieux, « un homme qui ne sait pas du tout vivre... car on ne le lui a pas appris ». Solitude et pauvreté partout et toujours : Joseph court se jeter sous un train. En couverture du « Mérinos », une photo de la famille Calet; le titre et les noms de l'auteur et de l'éditeur y sont calligraphiés, en belle anglaise, par Dominique Joubert. « La Page » n° 29 avait d'ailleurs reproduit un poème de ce dernier, une pérégrination sur les traces d'Henri Calet jusqu'au 26, rue de la Sablière où l'écrivain a longtemps demeuré (2).

Le libraire Léon Aichelbaum, quant à lui, vient de publier des textes inédits, écrits au lendemain de la Libération, rassemblés sous le titre « Une stèle pour la céramique » (3). Réfugié en zone « libre » après s'être évadé d'Allemagne en 1940 et directeur d'une usine de céramique à Andancette, dans la Drôme, Henri Calet y évoque les actions de résistance ou d'héroïsme des habitants de cette région, durant l'été 1944, mais aussi leurs peurs et leurs lâchetés. L'intéressante préface de Jean-Pierre Baril nous révèle son véritable nom, Raymond-Théodore Barthelmess, et fait le point sur sa vie, en particulier sur son engagement politique entre 1936 et 1945.

Après la mort d'Henri Calet, le 14 juillet 1956, son œuvre, pourtant confidentielle, reçut de nombreux hommages dont ceux d'Albert Camus, de Maurice Nadeau, de Francis Ponge... Le 12 juin 1963, une soirée lui fut consacrée réunissant, sous la prési-

dence de Jean Paulhan, plus d'une centaine de personnes et d'amis dans la salle des mariages de la mairie du 14e arrondissement. Puis l'auteur tomba dans un certain oubli jusqu'à ce qu'une association Henri Calet, dont le siège était la librairie « La Commune de la Butte-aux-Cailles », crée une revue « Grandes Largeurs ». Elle édita notamment sa correspondance avec Georges Henein (1981) et, à travers les éditions « Le Tout sur le Tout », publia

« Cinq sorties de Paris ». Deve-

nue « Le Dilettante », la librai-

rie a inscrit à son catalogue trois autres textes : « Poussières de la route », « L'Italie à la paresseuse » et « Un grand voyage ». Avec la réédition par Gallimard, à partir de 1980, des principaux ouvrages (collection L'Imaginaire), l'œuvre de ce décrypteur des âmes et des lieux du

Paris populaire est désormais presque entièrement disponible.

François Heintz

(1) « Le Mérinos ». Préface de Jean-Pierre Baril. Editions « Le Dilettante » (11, rue Barrault 75013 Paris). 1996. 200 pages. 99 F.



Henri Calet en famille devant son atelier parisien (photo : Le Dilettante)

(2) Extrait de « Un promeneur inutile » de Dominique Joubert. La Bartavelle éditeur (39, rue Jean-Jaurès 42190 Charlieu). 1995. 60 F.

(3) « Une stèle pour la céramique ». Préface de Jean-Pierre Baril. Editions « Les Autodidactes » (12, rue d'Ulm 75005 Paris. Tél. : 01 44 07 00 86). 1996. 80 pages. 90 F.

#### **RUE DE L'OUEST**

### Christian Fiore, peintre copiste

Amoureux de Modigliani et des impressionnistes, Christian Fiore passe ses journées avec eux puisqu'il les copie dans son atelier du 99, rue de l'Ouest. Peintre et affichiste, il crée aussi ses propres œuvres.

HRISTIAN FIORE partage le point de vue exprimé par un de ses clients : « Je préfère une vraie copie bien faite plutôt qu'une lithographie tirée à 250 ou 300 exemplaires qui vaudra le même prix et restera un objet un peu technique, alors qu'un tableau reste quand même un geste artistique ». Il nous rappelle que « la copie est née

au XVe siècle comme méthode d'enseignement et moyen de diffusion des œuvres originales les plus appréciées ».

C'est ce geste artistique qui l'intéresse : arriver à reproduire artisanalement une œuvre connue sans la dénaturer et sans utiliser de procédé photographique. Il travaille luimême sur des copies qu'il sélectionne soigneusement, car, pour copier dans un musée, il faut une autorisation spéciale, monter un dossier, et visiblement il n'a pas envie de faire la démarche.

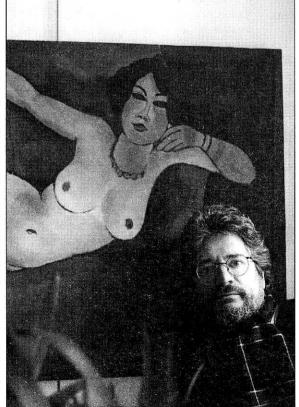
On peut donc lui commander des reproduc-

Nu sur un divan (1916) de « Modigliani » et son auteur (photo : J. K. A.) tions de Modigliani ou Sisley, pour un prix défiant toute concurrence par rapport à l'original, bien sûr!

Il a décidé, pour l'instant, de se consacrer particulièrement aux nus de Modigliani. Il en a peint 15 sur les 38 qu'il a découverts jusqu'à présent. Par un étrange hasard, cet admirateur de Modigliani a rencontré sa fille, Jeanne, lors d'un voyage à Florence. C'était en 1973, il avait alors 28 ans et travaillait comme contrôleur aux wagons-lits...

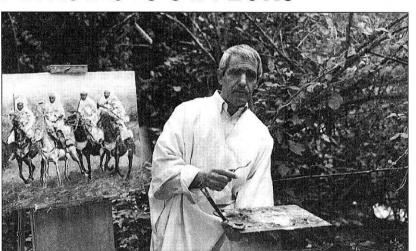
Christian Fiore a en effet, exercé plusieurs métiers avant de se consacrer à la peinture, celle des autres mais aussi la sienne. Italien d'origine, il est né au Burkina Faso et l'influence africaine se retrouve dans ses œuvres, dans les couleurs, dans certains reliefs, dans l'utilisation de matériaux comme les peignes, plumes et objets gravés. C'est aussi un affichiste de talent qui a obtenu le concours Canson de l'affiche.

J.K.Abraham



#### Rue de Gergovie

# HAMID ET ALI, ARTISTES-COIFFEURS



S I VOUS passez le dimanche matin rue de Gergovie, dans la partie située entre la rue de l'Ouest et la rue Raymond-Losserand, les commerces sont fermés. Tous, sauf la laverie et le petit salon de coiffure « chez Hamid ». Il y a toujours un ou deux clients, parfois une famille entière qui vient, sans rendez-vous, se faire faire une beauté sur le champ.

En apparence, ce petit salon de coiffure n'a rien d'extraordinaire. En apparence seulement. Son petit air de Paris-village mérite l'attention : le salon de coiffure est un rescapé de la rénovation du quartier, la convivialité est restée. Signe particulier : au mur sont accrochés des tableaux. Car Hamid, le patron, est un peintre du dimanche. Dès qu'il le peut, il troque ses ciseaux contre des pinceaux. Une véritable passion qu'il entretient depuis les années 50, lorsqu'il était encore au Maroc. Que l'islam interdise ou pas la représentation humaine, rien n'aurait empêché cet autodidacte de peindre. Il s'est formé sur le tas, avec des livres d'art, en parcourant les musées de France et d'Europe.

Le salon de coiffure est aussi un « atelier d'écriture » . Ali écrit sur un coin de table ses romans. Retraité, il préfère sortir de chez lui et rejoindre son vieil ami de quarante ans. L'inspiration vient pendant qu'Hamid coupe les cheveux des clients, mais « lorsqu'il y a du monde, je prends les ciseaux pour aider mon ami ». Ses romans parlent de la vie des immigrés à Paris, des drames familiaux. Ils sont

Hamid peignant chez lui (photo : Françoise Degert)

publiés au Maroc, dans tout le Maghreb et jusqu'au Moyen-Orient. « Les Pétales des fleurs », « Le Figuier » sont déjà épuisés. Tout comme Hamid, Ali est un autodidacte. Il a appris seul à lire et écrire l'arabe et aimerait bien se mettre au français maintenant. Mais sa retraite ne lui permet pas pour l'instant de s'offir les cours de l'Alliance française...

Ces deux inséparables se sont connus à Casablanca dans les années 50. En France depuis plus de trente ans, ils sont devenus tout à fait Parisiens. Hamid est même devenu Français. Enfin, presque. Il y a un peu plus d'un an, il s'est rendu à la mairie du 14e pour réactiver sa demande de logement HLM, enregistrée depuis vingt-sept ans. On lui a gentiment conseillé de retourner au Maroc. « Vous y seriez mieux logé », lui a t-on affirmé. Hamid et sa femme, employée à la Poste, cumulent pourtant des revenus relevant tout à fait des loyers modérés. Non, ils devront encore se contenter de vivre dans les 15 m2 de l'arrière-boutique, avec leurs trois enfants. Mais tout espoir n'est pas perdu: Nicole Catala, députée et conseillère d'arrondissement, sait parfaitement qu'ils sont Français. Elle n'oublie jamais de leur rendre visite, juste avant les élections...

Françoise Degert

### Rue Deparcieux

# LA FONDERIE D'ART EST SAUVÉE

Lors d'un inventaire du patrimoine de l'arrondissement, l'association Monts 14 avait identifié l'atelier de fonderie d'art de Max Le Verrier, au n°30 de la rue Deparcieux. Il constitue un remarquable exemple des petites entreprises artisanales qui se sont implantées dans le quartier Daguerre dès la fin du XIXe siècle.

PEU D'HABITANTS du quartier connaissent la partie en impasse de la rue Deparcieux, donnant dans le haut de la rue Daguerre. Sans doute, ceux qui ont franchi l'imposant portail à double battantsont-ils encore moins nombreux. Celui-ci donne accès à la cour autour de laquelle le sculpteur Max Le Verrier a construit, à par-

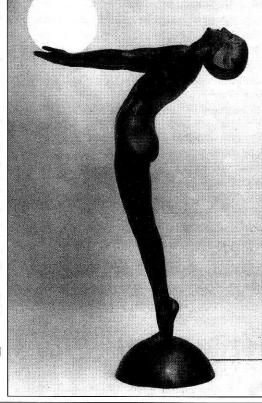
Aujourd'hui encore s'y trouve un des derniers ateliers de fonderie d'art de Paris, où sont fabriqués des statuettes et des luminaires Art Déco.

Malheureusement, à la suite de la mort du fils de Max Le Verrier durant l'été 1996, les héritiers ont vendu l'atelier à un promoteur. La société « Pitch promotion » s'est montrée immédiatement intéressée pour y construire 1 440 m2 de logements. Au début du mois de septembre 1996, le gérant de la société Max Le Verrier était prié de quitter les lieux et des demandes de permis de démolir et construire étaient déposées. Le Maire d'arrondissement a formulé un avis défavorable pour la disparition de cette activité artisanale, de ce lieu de mémoire, où se sont en outre produits des faits de Résistance. L'Architecte des Bâtiments de France a quant à lui, demandé que soit préservé un pavillon situé à gauche de l'entrée, qui présentait un certain intérêt pour son style Art-Déco. Le permis de construire a donc été refusé en l'état, par les services de la ville de Paris du boulevard Morland. L'activité artisanale était toutefois perdue pour le quartier.

L'association Monts 14 est donc entrée en relation avec le promoteur et lui a demandé de réaliser une façade Art-Déco, dans le style de l'ancien atelier, et surtout de permettre à la société Max Le Verrier de poursuivre son activité in situ. L'activité nécessitait 100 m2 de locaux artisanaux en rez-dechaussée, plus 50 m2 de caves pour la fonderie et la conservation des moules. L'association a demandé en outre qu'un bail de 30 ans à loyer modéré soit accordé au gérant actuel de la petite entreprise. Soucieux d'éviter un tollé dans le quartier et un recours auprès du tribunal administratif, le promoteur a consenti à satisfaire ces propositions. En échange l'association va soutenir son projet auprès du Maire.

> Patrice Maire et Frédéric Geschwind

«Clarté» par Max le Verrier



#### MAX LE VERRIER (1891-1973)

Né en 1891, Max Le Verrier doit attendre la fin de la Seconde guerre mondiale avant de se consacrer à son art. Après des études à l'école des Beaux-arts de Genève, ses premières sculptures d'animaux puis de danseuses Art Déco connaissent rapidement le succès. C'est en 1928 qu'il réalise sa célèbre « Clarté » ou « femme à la boule de lumière » ( voir ci-contre ), dont deux exemplaires peuvent être admirés dans le grand salon de l'hôtel Lutétia.

Sculpteur, mais aussi homme d'affaires, il crée en 1926 une société afin d'assurer son indépendance économique. La société fabrique fonte, ciselure, patine et distribue non seulement ses propres oeuvres, mais aussi celles d'autres sculpteurs : Le Faguays, Guerbe, Fayral, Bouraine, etc...

Pendant l'Occupation, l'atelier de la rue Deparcieux sert de cache et de boîte à lettres à la Résistance. Arrêté par la milice en 1944, Max Le Verrier doit son salut au respect qu'inspirent aux Allemands ses combats aériens pendant la Grande guerre.

A la Libération, sa sculpture s'inspire surtout de l'Antiquité: héros grecs, amazones, athlètes, etc.... Il crée de nouveaux modèles d'animaux jusqu'à sa mort, en juin 1973. La société Max Le Verrier est alors reprise par ses fils, puis, à la mort du second d'entre eux, par un gérant.

# Rue Daguerre L'ART DÉRACINÉ

En dépit de la vigilance des associations, Montparnasse perd peu à peu ses artistes dont les ateliers font l'objet de spéculations immobilières.

E NOMBREUX visiteurs ont poussé la grosse porte en bois du n°7 de la rue Daguerre lors des premières journées « Portes Ouvertes Ateliers d'Artistes » du 14e organisées par l'association Monts 14 du 18 au 20 mai 1996. Passé le porche, on trouve un lieu bucolique, inchangé depuis le début du XIXe siècle, dans ce qui n'était qu'un faubourg où prédominaient les sensations de village. Dans la cour fleurie, un accident de terrain est prétexte à une charmante tonnelle, qui dissimule en même temps qu'elle met en valeur une quinzaine d'ateliers d'artistes. Ceux-ci se situent sur deux niveaux, les étages supérieurs étant accessibles par un escalier en bois extérieur et par une coursive.

Là s'était établi un groupe d'artistes dont un sculpteur, Guinot, Espagnol catalan qui avait été le « nègre » de Renoir. Le célèbre peintre, de son vivant, avait présenté comme siennes des sculptures rappelant celles de Maillol qui etaient en réalité l'oeuvre de Guinot (dont la femme habite toujours ici). Dans les années 80, on y trouvait des peintres et sculpteurs comme Putois, Delfandel, Damian, Thézé, Laverdac-Beuffé ou des artisans d'art comme Cousin (photographe), Neige (graveur), Chaux (restaurateur de tableaux), Caren Balas (styliste), Stéphane (producteur de télévision).

Mais, depuis une vingtaine d'années, certains ateliers très hauts, sans mezzanine et dépourvus de tout confort, devenaient vétustes. Leurs occupants n'étaient pas remplacés lorsqu'ils décédaient. Les propriétaires, en raison de difficultés financières, éprouvaient le besoin de les vendre. Ils n'avaient pas l'assise financière leur permettant de réhabiliter et ils mesuraient mal l'intérêt d'une opération spéculative. Un marchand de biens en a donc acquis huit à la mi-96 pour une somme modique. La Mairie n'a pas usé de son droit de préemption. A peine en possession des lieux, les nouveaux propriétaires ont engagé des travaux de rénovation, de façon illégale (sans en avertir la Mairie) et ont engagé une procédure d'expulsion à l'encontre du dernier peintre en activité, à savoir Michèle

Laverdac-Beuffé. Ils lui ont proposé des indemnités d'éviction dérisoires, mais lui ont toutefois renouvelé son bail pour un an. Cette artiste a reçu un soutien moral du président de la Société d'Histoire et d'Archéologie du 14e et une promesse d'atelier de la part du Maire. Mais, à l'avenir, il n'y aura plus dans ces ateliers que des personnes fortunées qui, par goût ou par snobisme, jettent leur dévolu sur des ateliers d'artistes (voir aussi l'article sur l'allée des artistes dans le nº 20 de La Page). On pouvait se réjouir de voir réhabilitées ces constructions vétustes, mais il est désolant que cela se fasse au détriment de la vie artistique.

#### DU LAISSER-FAIRE AU DÉCLIN

Nous avons là un nouvel exemple du déclin inexorable de la vie culturelle à Montparnasse. Le quartier Daguerre, bien qu'il garde du caractère, perd régulièrement de sa substance : chaque année un peintre le quitte, Lehideux en 1994, René Jiro en 1995, Nicolas Baliff en 1996...

Le « laisser-faire » de la Mairie est regrettable. Il nous a valu la perte du Centre Américain, de l'atelier de Giacometti... et qui aurait pu nous faire perdre d'autres lieux de mémoire comme la fabrique Lefebvre-Fouanet (menacée par l'installation d'un Mac Donald) et le 21 avenue du Maine (visé par un projet de la mairie du 15e), préservés jusqu'à présent par l'opiniâtreté d'associations. L'association Monts 14 avait demandé pour sa part, lors de la destruction de l'ancien marché couvert de la rue Daguerre, qu'on y installe à la place, à titre de compensation, une cité d'artistes avec des ateliers-logements, des sculptures dans la cour et sur les terrasses, des peintures dans les vitrines, et une galerie d'exposition au rez-de-chaussée. On aurait pu renouveler l'expérience de La Ruche (1), mais cette fois au cœur de Montparnasse, avec une Ruche irrigant un quartier, au lieu de s'en faire complètement oublier. Cette proposition se justifiait aussi par la présence de trois ateliers d'artistes dans l'ancien marché, surtout quand on sait que la BRED, propriétaire des lieux, éprouve actuellement des difficultés à trouver des postulants pour les nouvelles surfaces commerciales qui restent désespérément vides.

Patrice Maire

(1) La Ruche a été fondée vers 1902. Elle est constituée d'ateliers et de logements d'artistes construits avec des pavillons récupérés de l'Expo universelle de 1900. Elle est située dans le 15e, rue de Dantzig.

# PIERRE LOUKI

# L'horloger de la rue Gassendi

Le Louki 1997 est arrivé, c'est un excellent cru sous forme d'un CD « Vers bissextils » produit par Saravah et comprenant vingt-deux chansons inédites. Histoire d'un artisan qui devint artiste.

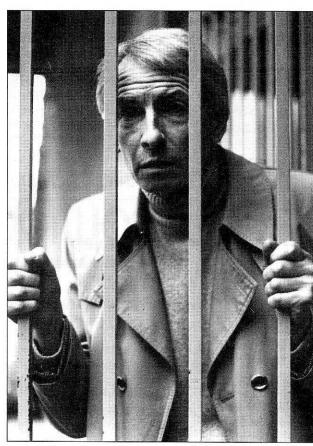
■ N SEPTEMBRE 1950, rue Schoelcher dans le 14e, au siège de l'école du Théâtre E.P.J.D. (Education pour le jeu dramatique), nous vîmes débarquer un personnage lunaire, une sorte de Buster Keaton grand et maigre. Il s'appelait Pierre Varenne, il était horloger et tenait boutique au 46, rue Gassendi.

L'enseignement de l'E.P.J.D. était considéré à l'époque comme avant-gardiste. Nos camarades de classe se nommaient notamment Delphine Seyrig, Philippe Noiret, Daniel Emilfork, Pascale de Boysson... Nous avaient précédés Roland Dubillard, Henri Virlojeux, Catherine Sauvage et bien d'autres aussi talentueux. Parmi les enseignants, à la pointe du nouveau théâtre, il y avait Roger Blin, l'ami d'Antonin Artaud, bègue et visionnaire.

Pierre Varenne nous avait subjugués par une présence scénique tout à fait insolite. Je me souviens de son interprétation fébrile et hallucinée d'une scène de Topaze de Marcel Pagnol où le héros est taraudé par le remords. Pierre venait d'un village de l'Yonne, Brienon-sur-Armançon. Cédant aux sollicitations d'un ami d'enfance, Paul Lemesle qui, lui, habitait la capitale, il s'était décidé à monter à Paris. Il écrivait déjà des chansons et même des opérettes en collaboration avec Paul. Ce dernier le pressa de se présenter à l'examen d'entrée de la Sacem Pierre fut reçu sans problème.

Malheureusement, il existait un autre Pierre Varenne, auteur compositeur très en vogue à l'époque. On lui suggéra de changer d'identité. Il se mit en quête d'un pseudonyme. Une de ses sœurs lui proposa Lucky, sûrement à cause de « Lucky Luke ». Il le transforma en Louki.

Il était déjà devenu Pierre Louki lorsqu'en 1953, par un de ces « hasards objectifs » chers aux surréalistes, Roger Blin l'appela un mercredi pour reprendre quasiment au pied levé le rôle de Lucky dans « En attendant Godot » au théâtre Babylone. Jouer Lucky c'est éructer



Libérez Louki (photo : D. R. )

durant tout un acte et se lancer dans un monologue beckettien de quatre pages, sans ponctuation. Se mettre en tête et surtout en bouche un texte de ce genre en l'espace de trois jours est impossible pour un acteur du commun. Pierre releva cette gageure.

#### « LES COPAINS D'ABORD »

Pendant dix ans, de 1950 à 1960, il mena de concert, si j'ose dire, une double activité, une vie diurne d'horloger dans le 14e et une autre, nocturne, de chanteur dans les cabarets rive gauche comme « L'écluse » et « Le cheval d'or ». Ce n'est qu'en 1961 que Pierre abandonna son premier métier. Cependant, il continua longtemps et bénévolement à l'exercer uniquement pour rendre service à ses compagnons du spectacle. Il n'était pas rare en ces temps heureux où l'on cultivait le culte de l'amitié et où l'on réparait encore les montres, que Pierre revint chez lui à deux ou

trois heures du matin, les poches gonflées de ces précieux objets. « Les copains d'abord » comme devait le chanter si chaleureusement son ami Georges Brassens.

Je pense qu'une des premières rencontres avec Brassens eut lieu peu avant le milieu des années cinquante au gala du « Monde libertaire » organisé régulièrement à la Mutualité. A cette occasion, Georges avait assisté au tour de Pierre et beaucoup aimé ses chansons. C'est à cette époque que l'une d'elles « La môme aux boutons » connut, popularisée par Lucette Raillat, un grand succès.

Si l'on connaît bien Pierre Louki auteur, compositeur, interprète, on oublie souvent le dramaturge. Plus de vingt dramatiques ont été diffusées sur France Culture. Au théâtre, une dizaine de pièces ont été représentées à Paris, dont « Allo, c'est toi Pierrot ? » créée par Michel Piccoli en 1971 au théâtre Hébertot et la dernière, en 1994 au Théâtre du Renard « Les jambières de l'escabeau » avec Pierre en solo.

Seul en scène également, Pierre Louki a chanté au Café de la Danse mi-décembre 1996. Ce récital unique montre que sa poésie et son humour sont toujours réglés comme une horloge.

Passant presque quotidiennement devant le 46, rue Gassendi, où la boutique existe toujours (un artisan s'y est spécialisé dans les réparation d'horloges), je ne puis m'empêcher de fredonner « Grand père », cette chanson de Pierre où par la grâce des aiguilles de la pendule qui tournent à l'envers, grand-père remonte le temps et rajeunit de jour en jour jusqu'à n'être pas encore né.

#### L'ECOLE ET LE DEFI DE L'ALIMENTATION

Le thème « Nourrir la planète : la sécurité alimentaire mondiale » avait été retenu par l'Education nationale pour la Journée à l'école de la coopération pour le développement, le 14 novembre dernier. Le collège technique Catherine-Labouré, rue Gassendi, a profité de cette manifestation pour inviter une quinzaine d'associations, dans le but de sensibiliser les élèves aux actions menées par le milieu associatif.

Le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) était présent. Deux bénévoles de l'association ont parlé d'une de leurs actions en Inde en s'appuyant sur un montage audiovisuel (1).

Si les vingt-cinq jeunes ont semblé intéressés, bien que posant peu de questions sur un sujet qui les déroutait un peu, la direction et les enseignants se sont montrés très ouverts à ce genre de rencontre. Il n'est pas impossible qu'elle connaisse un prolongement, sous la forme d'une animation autour de jeux pédagogiques.

Jacques Bosc

(1) Le CCFD met gratuitement à la disposition des enseignants des documents pédagogiques: montage diapo, livret du professeur, fiches de travaux pratiques pour les élèves, adaptés à chaque niveau scolaire. S'adresser pour le 14e, à Yvette Tournade, tél.: 01.45.89.78.49

#### **UN TOUR DU MONDE** DE LA MUSIQUE



Presque tous les jours, Jimmy Gallier est assis devant son ordinateur dans un coin de son minuscule bureau au 8, rue Gassendi : deux tables à tréteaux, une lampe halogène et une mini-chaîne diffusant doucement de la musique. Trop fort, elle viendrait perturber l'inventaire des milliers de noms et d'adresses qui composent le « Guide de la musique » (1), un volume de 950 pages publié annuellement. Cette véritable bible de la musique en France et en Europe fête son dixième anniversaire.

Jimmy Gallier, la quarantaine, ancien jazz-man, en est le rédacteur en chef et l'éditeur. Avec trois assistants, il établit les 56 rubriques couvrant le monde de la musique: musiciens, orchestres, studios d'enregistrement et salles de concert, en passant par l'industrie musicale et les manufacturiers d'instruments. Un trait d'union entre les professionnels de la musique et le public.

(1) Guide de la musique 1997. Editions Jigal (102, avenue des Champs-Elysées 75008). 950 pages. 320 F. Tél. : 01.40.47.05.65.

#### L'EQUIP'PAGE

est l'association éditrice de « La Page ». Vous pouvez en devenir membre et ainsi. participer à notre travail. Adhésion: 50 F. Chèques à l'ordre de L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14.

#### *ANPE*

# COMPTES DE NOEL : UN CHOMEUR A DISPARU

TILISATRICE depuis quelques mois comme des millions d'autres de l'ANPE et de sa collègue Assedic, j'avais pu mesurer lors de mon inscription les progrès accomplis en quelques années : liaison informatique directe ANPE-Assedic, espace spécial pour les cadres, libre accès à la photocopieuse, suivi de situation par courrier, voire par téléphone ou minitel. Tout cela augurait bien de mon devenir. On me simplifiait la tâche pour que je me consacre entièrement à ma recherche d'emploi. Mieux, on me proposait un chéquier langues pour réactualiser mon anglais. Après un test confirmant que mon taylor n'était plus très rich et qu'il fallait me retailler un costume sur mesure, je partis trois semaines en stage. Quand je dis partir, je veux dire partir des statistiques du chômage, car mon stage avait bien lieu à Paris. Inquiète de ma situation au regard des Assedic, on me confirma que je

serai payée en AFR (allocation formation reclassement) mais que cela ne changeait rien. De papier jaune en papier vert, le dossier fut complet et à moi les english teachers!

#### RAYÉE DES LISTES

Le stage s'arrêta fin novembre tandis que mes recherches continuaient.

La période des fêtes arriva et je quittai pour quelques jours la capitale.

De retour à Paris, étonnée de ne pas avoir reçu le document récapitulatif mensuel, je m'enquiers auprès des ASSEDIC de ma situation. Et là, surprise, je n'existe plus. Rayée de la carte. On me précise que j'aurais dû recevoir un document à renvoyer à l'ANPE pour être réinscrite à l'issue du stage, fin novembre. Nous sommes début janvier.

Je me précipite à l'ANPE où l'on me confirme la procédure dont je ne me souviens pas avoir été informée, mais, préciset-on, aucun document spécial n'est envoyé. On me donne un nouveau dossier à remplir qui doit être accompagné d'une lettre expliquant mon cas au chef d'agence. Je reviens munie du dossier complet. Il est 11h40, l'agence ferme à 12h15. Trop tard, il y a déjà du monde en attente et on me demande de revenir l'après-midi. Les choses sont dites courtoisement mais trois visites dans la même journée pour un seul document, cela fait beaucoup. Je me plie toutefois à la sollicitation. L'après-midi, une queue d'enfer (Rochereau, bien sûr) se profile à l'horizon. Une heure d'attente, et je peux enfin expliquer et régulariser mon cas. Enfin, provisoirement, car je dois attendre la réponse du chef d'agence. Devant mon désarroi à l'idée de ne pas être payée, le conseiller me rassure et cherche à avoir la réponse immédiatement, sans succès. Je

suis donc réinscrite au 6 janvier 1997, ce qui redéclenchera les indemnités à cette date. Mais le paiement des cinq semaines précédentes reste soumis à l'accord qui me sera notifié par courrier sous quinzaine.

Au mieux, je serai donc payée début février de la totalité. Que font ceux à qui personne ne peut prêter l'argent en attendant ?

Un homme arrive au guichet avec son dossier d'inscription, il ne sait comment le remplir. On lui dit de s'adresser à son assistante sociale et de revenir. A chacun sa fonction disait déjà Taylor en son temps...

Manque de personnel, manque de disponibilité, manque de formation, engorgement bureaucratique ou tout cela à la fois ? Le résultat est là : le service n'est pas rendu. Epilogue : tout a fini par rentrer dans l'ordre le 30 janvier après quelques coups de fil complémentaires.

**Chantal Huret** 

#### **URGENCE MEDICALE**

### Broussais via Créteil

ERNIER week-end de décembre, la amie est prévenue que celui-ci sera effectué France gèle, Paris désert grelotte. Le froid? L'air pulse du T.G.V.? Parti trouver un peu de douceur dans le midi, Robert, un « ancien » du 14e, revient en catastrophe à Paris, toussant et tremblant. Inquiet, le médecin qui craint des complications l'hospitalise en urgence. Parmi les nombreux hôpitaux de l'arrondissement, l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours, proche du domicile de Robert n'offre plus de lit disponible. A Broussais, à Cochin, même refrain! Les lits feraient-ils défaut? Que non: beaucoup sont fermés jusqu'à ce que le personnel revienne de vacances. Ce sera Créteil. Attente de l'ambulance : trois heures. Le lendemain, soucieux de retrouver son environnement et de recevoir plus facilement des visites, Robert demande son transfert. Son

vers Bon-Secours. A l'heure prévue, l'ambulance les conduit dans le 14e. A l'arrivée, déception, ils ne sont pas attendus. C'est à l'hôpital du Perpétuel-Secours, à Levallois-Perret, que le standardiste de Créteil avait par erreur réservé une place. Nouvelle attente pour Robert, asssis en pyjama. Le médecin des urgences obtient toutefois une réservation à Broussais. Ouf, la rue juste à côté. De passage chez elle, son amie reçoit un coup de fil: vite, l'ambulance arrive. Elle se précipite. L'ambulance tarde ; c'est celle qui les a ramenés de Créteil qui est « responsable » du nouveau transfert mais elle est aussitôt repartie en service : la règlementation interdit de faire appel à une autre ambulance. Trois heures de patience, interminable. Lorsqu'elle arrive, nouveaux délais : paperasse-



rie, bon de sortie. Le malade attend un bon moment dehors, légèrement vêtu, l'ambulance étant stationnée sur une aire éloignée... Au bout de trois, quatre heures, Robert arrive finalement à Broussais. Il y sera bien soigné.

Diminution des lits à l'hôpital Universitaire, à Bon-Secours, à Broussais ; lorsque l'hôpital Georges-Pompidou, dans le 15e, fonctionnera en service réduit pendant les vacances et les jours fériés, où seront « stockés » les malades en urgence de soins ?

**Justine Sohier** 

#### Didot-Bauer-Thermopyles

### LA POLITIQUE DU FAIT ACCOMPLI

Le projet initial d'aménagement du secteur prévoyait la construction d'une centaine de logements sociaux, au détriment d'un espace vert. La pression des associations et des riverains a obligé la Mairie à revoir sa copie (voir La Page n°31). Difficile apprentissage de la concertation.

A MAIRIE de Paris convoquait les journalistes le mercredi 29 janvier à 9h30, à une conférence de presse sur place, leur réservant l'exclusivité de l'information sur le nouveau projet. Hélas, pour les élus, il y eut une fuite, et à 9h30, rue des Thermopyles, Madame Catala, Messieurs Tiberi, Assouad et consorts eurent la désagréable surprise de voir surgir une délégation de l'association « Urbanisme et démocratie » derrière une banderole posant la question « Où est la concertation promise ? ».

Tout ce beau monde se rendit alors au pas de course à la Maison de l'emploi (une des bonnes œuvres de Mme Catala), rue du Moulin Vert. La suite de la réunion se tint dans une pièce très éxigüe, au sous-sol. Les journalistes restant étrangement muets, les seules personnes à prendre la parole furent les membres d'« Urba-



nisme et démocratie » qui se réjouissaient de ce détournement de conférence de presse en séance de concertation. Le commissaire de police les menaça alors de les poursuivre pour manifestation non autorisée. Les journalistes et les cameramen de FR3 furent ensuite conviés à la conférence de presse organisée par l'association contestataire où presque tous se rendirent.

#### DES LOGEMENTS SOCIAUX. PAS DES GHETTOS !

Le jeudi 4 février, Lionel Assouad et Anne-Marie Couderc, adjointe au Maire de Paris, chargée de l'urbanisme, ont animé une réunion publique d'information et exposé, devant 200 personnes, deux variantes pour le futur projet. La première consiste à aménager 1 300 m<sup>2</sup> environ d'espace vert et à construire 45 logements sociaux et intermédiaires (PLI/PLA). La deuxième, qui permettrait

Une rencontre inattendue (photo: Urbanisme et démocratie)

d'implanter 55 logements, prévoit un jardin réduit à 900 m2 bordé, le long de la rue Didot, par un petit immeuble. La première hypothèse semblait recueillir la faveur des associations (ce numéro étant bouclé, nous leur donnerons la parole dans notre prochaine édition) qui se sont pourtant inquiétées du manque d'équipements collectifs, crèche en particulier (400 m plus loin, les 300 logements de la future ZAC Didot densifieront encore le quartier). Elles ont demandé que les immeubles ne dépassent pas trois étages et que soient constitué un comité de suivi regroupant riverains, associations, architectes et élus. « Des logements sociaux, oui, des ghettos, non! » a justifié l'association « Urbanisme et démocratie ».

Jacques Blot et François Heintz

### UN AMI DE LA COMMUNE NOUS ECRIT

Nous recevons le courrier suivant de Didier Saint-Maxen, résidant à Besançon, mais néanmoins fidèle lecteur de « La Page » :

C'est avec plaisir que j'ai lu en page 7 du n°32 de «La Page» l'article sur Marcel Cerf consacré à la Commune. Bien sûr, mon intérêt n'est pas totalement désintéressé, puisque j'appartiens à l'Association des Amis de la Commune de Paris (1871) depuis de nombreuses années. C'est en 1948 que je suis allé pour la première fois au Mur des Fédérés avec la 14e section de la SFIO. Il y avait alors une grande foule pour commémorer la Commune. Depuis, les temps ont changé et ce sont quelques centaines de militants qui s'inclinent devant le Mur des Fédérés. Et pourtant, le Message des Communards reste très actuel : justice sociale, solidarité internationaliste, «autogestion», fraternité, refus de toutes les oppressions et de toutes les tyrannies, etc...

Parmi les adeptes de la Commune, il est des personnalités trop peu connues, dont la générosité se double d'une pensée originale fort intéressante. Si l'on veut que se perpétue l'exemple de la Commune de Paris, il faut que les Amis de la Commune recrutent des jeunes en grand nombre. Il ne s'agit pas d'une association d'anciens dans le style «anciens combattants», mais d'une association active qui aide à préparer les lendemains en faisant découvrir ce qu'il y a d'original et de toujours neuf chez les militants et combattants de 1871. Bien sûr, ces militants et ces martyrs, nous les découvrons et les honorons. Notre univers n'est cependant pas celui des nécropoles et des cimetières, il débouche sur la vie et cet «assaut du ciel» qui caractérise l'élan des Communards. A l'heure des désenchantements, il est bon de découvrir des raisons d'espérer, afin de se mobiliser pour créer ce monde unifié, généreux et égalitaire que tentèrent de promouvoir ceux qu'on qualifie trop aisément d'utopistes. «Buvons à l'indépendance du Monde», le chant des Ouvriers (1846).

Fraternellement vôtre. »

#### ABONNEZ-VOUS A LA PAGE

Six numéros: 40 F (soutien: 100 F) \* Un t-shirt est offert jusqu'à épuisement du stock. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14. Nom.....

Prénom..... Adresse..... 

6 - La Page n° 33 - mars 1997

### SAMU SOCIAL

# Dominique Versini, le cœur à l'ouvrage

C'est frère René, franciscain de la rue Marie-Rose (voir « La Page » n°27), qui nous a conseillé de contacter Dominique Versini, la directrice du Samu social. Dans un café de la place Denfert, cette habitante de notre quartier nous a raconté son parcours, qui l'a conduite à se pencher sur le sort des plus démunis.

'EMBLÉE, je suis frappé par l'énergie qui se dégage de cette jeune femme. Elle me confiera plus tard qu'elle a en fait 40 ans. La conversation s'engage sur son éducation marquée par l'influence des franciscains du Maroc. Le Père François Dancet, proche de sa famille, lui a communiqué sa foi. Elle l'a retrouvé en France, peu avant qu'il ne finisse ses jours au couvent de la rue Marie-Rose.

Cette éducation a-t-elle un rapport avec ses activités actuelles ? « Directement, non, ditelle, mais au fond, sans aucun doute. J'ai vécu au Maroc, seule avec ma mère, qui n'avait que de modestes revenus. Dans ce pays, je voyais beaucoup de misère, de mendicité, mais aussi une grande fraternité, valeur que prônait alors l'islam aussi bien que les franciscains que je fréquentais. A dix-huit ans, bac en poche, je suis venue en France suivre des études de droit, et me suis retrouvée à travailler dans l'industrie pharmaceutique. J'organisais des congrès pour les médecins aux quatre coins du monde. J'ai vu tous les plus beaux palaces, souvent d'ailleurs dans les pays les plus pauvres, comme en Thaïlande. »

#### COMBAT POUR L'HOMME

C'est alors qu'elle rencontre Xavier Emmanuelli, à l'hôpital-école de la Croix-Rouge, dans le 13e. Elle participe à la mise en place d'un centre chirurgical axé sur les nouvelles technologies, dont les interventions peuvent être suivies en direct de plusieurs points du monde. Une rencontre qui ne la laisse pas indifférente : « Rencontrer Xavier Emmanuelli,

pour l'homme, et j'ai commencé à le seconder, notamment pour Médecins sans frontières. Lorsqu'il est devenu médecin au centre de Nanterre, là où la police emmenait les SDF du temps où le vagabondage était un délit, il y a créé une très belle consultation médicale. C'est à cette époque qu'il a eu l'idée de créer le Samu social (voir « La Page » n°26). Il était choqué par ces cars de police qui ramassaient les gens. Il s'est surtout aperçu qu'à côté des traditionnels clochards, il y avait un tas de nouvelles populations touchées par la pauvreté : jeunes toxicomanes, étrangers en situation irrégulière (prin-

cipalement des pays de l'est), malades psychiatriques non hospitalisés en raison de la restructuration de l'hôpital psychiatrique. »

Dominique Versini m'explique alors en quoi cette réforme a accru considérablement l'exclusion des plus fragiles : « L'hôtel-dieu traditionnel, qui accueillait tout le monde, en premier lieu les pauvres, est devenu un plateau technique très performant. Autrefois, on accueillait les pauvres, l'hiver, à l'hôpital. Maintenant, on n'y reçoit plus que les malades. Cette séparation entre le sanitaire et le social est le début de la fracture sociale. Aux opérés, l'hôpital dit : "Rentrez chez vous, une infirmière viendra vous faire des soins tous les jours". On invite les chômeurs à se rendre à la permanence de la mairie. On conseille aux S.D.F. de se soigner. Mais où peut-on se soigner dans la rue ? Et l'hôpital ne va pas les garder si les soins à donner ne relèvent pas de sa spécialité. »

Cette situation absurde, ajoutée à bien d'autres, a conduit le docteur Emmanuelli à inventer un nouveau genre d'assistance humanitaire. « Il a décidé d'aller à la rencontre des gens qui ne se tournaient plus d'eux-mêmes vers des structures incapables de répondre à la demande d'urgence. Par analogie au Samu, il s'est dit qu'il fallait créer un Samu social



Dominique Versini (photo: Samu social)

doté de véhicules avec chauffeur, infirmière, travailleur social. La mission serait d'établir un contact, de donner aux gens le désir de renouer avec la société et de se reconstruire (voir « La Page » n°32). A la rue, la grande exclusion se traduit par la perte de tout désir, de tout dynamisme. Après la révolte et la dépression, c'est l'abandon total. »

#### **UN DOSSIER EXPLOSIF**

Après ces considérations sur l'exclusion, Dominique Versini revient à son propre témoignage. « Xavier Emmanuelli m'a demandé de l'aider à construire le dossier. On a réuni un petit groupe d'experts, on a mis en forme le projet, on a fait un budget. Puis il l'a présenté au ministère des affaires sociales, qui l'a rejeté, pour un motif assez terrifiant. Aller à la rencontre de ceux qui ne demandent plus rien, risque de faire émerger de nouveaux problèmes. » De fait, cette crainte était malheureusement fondée : « On s'est aperçu qu'il y avait énormément de jeunes à la rue, beaucoup de femmes avec enfants (en trois mois on a recueilli 120 femmes et

180 bébés), et des familles. » Le dossier est alors présenté à la mairie de Paris, la capitale étant la plus touchée par cette situation. Jacques Chirac décide de soutenir le projet.

« Cela a été un tournant dans ma vie. On m'a demandé si je voulais créer et diriger ce Samu social. Après réflexion, j'ai accepté. C'était fin 94. J'ai quitté mon emploi, j'ai quitté le monde des riches pour aller vers le monde des pauvres. A cette époque j'avais aussi perdu ma mère, j'ai fait un bilan de ma vie, et j'ai été ramenée à mes souvenirs d'enfance avec les franciscains. J'ai retrouvé les gestes, les mots que l'on m'avait appris. Cela s'est passé presque naturellement. J'ai renoué avec mon enfance, la générosité, le partage, la solidarité. Au Maroc, quand quelqu'un demande la charité, l'aumône, on lui dit "Dieu te le donnera" et on rajoute "mon frère". Ca n'a l'air de rien, mais une fois que l'on a dit "mon frère", on ne s'autorise pas d'autre comportement avec l'autre. Dans les pays européens, on a perdu ce sens des relations. Les pays du Maghreb le perdront à leur tour, à cause du progrès et de l'intégrisme, qui est l'inverse de l'amour et de la générosité. »

#### **UNE CRISE DU SENS**

Je parle à Dominique Versini de cette gêne que l'on ressent devant l'afflux de sollicitations, à Paris, que l'on ne peut identifier à de l'indifférence. Pour elle, le problème commence bien en amont, avant la chute dans l'exclusion, quand les gens ont encore un toit sous lequel ils crèvent de solitude.

« La chute, dit-elle, est progressive, et doit être liée à une crise de notre société, une crise du sens. On ne peut pas survivre si on ne croit pas en quelque chose. Des gens comme frère René ou Xavier Emmanuelli étaient communistes ; ils voulaient reconstruire le monde. Ils ont trouvé Dieu à travers leur engagement. La mort des idéologies, comme le marxisme, laisse un vide qui n'a pas été comblé. Les jeunes n'ont pas grandchose à quoi se rattacher. Nous les voyons basculer dans les filets intégristes ou dans les sectes. Pour vivre, on a besoin de rêve. Les franciscains m'ont fait rêver. »

Mon interlocutrice, on le sent bien, s'intéresse plus aux personnes, à leur engagement, qu'à la politique. J'aimerais savoir ce qu'elle pense, au fond, de la politique menée dans ce pays. Les pompiers ne sont-ils pas les pyromanes? Les politiques du logement, de l'emploi, l'adhésion aux idées libérales ne sont-elles pas responsables de ces situations auxquelles il faut remédier dans l'urgence ?

Dominique Versini évite habilement tout propos partisan, mais reconnaît que l'on paye les conséquences d'une mauvaise gestion de longue date. Pour elle, c'est en amont que se situent les problèmes, quand des jeunes gens n'ont parfois jamais vu leurs parents travailler, faute d'emploi, lorsque se créent de véritables ghettos dans les villes. « C'est clair, il faut agir pour que les gens n'arrivent pas au stade ultime où nous les rencontrons, privés d'environnement social et familial, abîmés par la boisson, la toxicomanie, le sida. Le Samu social ne devrait pas exister dans une société qui fonctionne normalement. »

Pourtant, elle ne cède jamais au découragement. Elle me parle avec enthousiasme des partenariats engagés avec de nombreuses petites structures d'accueil de jour, conviviales, dynamiques, plus efficaces que les grandes structures classiques, trop fonctionnarisées, anonymes. « Les gens cassés, il faut les accompagner sur un plan véritablement humain, pas seulement technique. Ils ont besoin de croire, de nouveau, en l'homme ».

Armand Eloi

Comment aider le Samu social ? Les équipes de nuit sont uniquement composées de professionnels. Par contre, des centres d'accueil de jour vont bientôt être créés. Les bénévoles pourront apporter leurs compétences et leur soutien. Dans le 14e, rue de l'Aude, un centre Emmaüs ouvrira bientôt ses portes. Il comportera quelques lits pour malades légers (grippe, angine, etc...) gérés par le Samu social. Les bonnes volontés y seront les bienvenues.

Numéro vert du Samu social : 0 800 306

306 (24H/24)

#### RUE DE L'AUDE : PAS DE PAUVRES CHEZ NOUS?

L'association des habitants du quartier des Artistes a écrit au maire du 14e pour lui faire part de ses interrogations sur le devenir de l'ancienne clinique du 18, rue de l'Aude (voir « La Page » n°28). La Ville et le Samu social ont prévu d'y installer un service de 80 lits médicalisés pour personnes en grande difficulté, qui sera géré par l'association Emmaüs. Les riverains déplorent que les travaux aient commencé sans concertation avec eux, qu'un certain secret les ait même entourés puisque le permis de construire n'avait pas été affiché. Ils craignent aussi que les normes de sécurité ne soient pas respectées. Et peut-être ne souhaitent-ils pas non plus que la misère du monde s'étale sous leurs yeux ?

#### **GENEREUX COMME UN LION**

Cet hiver, les guichets automatiques du Crédit lyonnais, porte d'Orléans, n'étaient plus directement accessibles au public. Les clients de la banque se voyaient ainsi obligés de se plier aux horaires d'ouverture de l'agence et ne pouvaient plus manipuler leur cher argent à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit... Justification de ce fâcheux contretemps: « des raisons d'hygiène et de sécurité ». Entendez : les sans-abri qui, bien que privés de cartes bancaires, réussissaient jusque-là à se glisser au chaud sous les néons des machines à sous.

Quand on sait le peu de soins que ces gens portent à leur personne et (surtout) au bien d'autrui, quand on sait ce que coûterait la prestation d'un employé de nettoyage... on comprend que nos banquiers publics aient préféré tirer leurs volets plutôt que d'offrir à taux zéro un abri de fortune aux SDF du quartier.

Il est vrai qu'en matière de civisme et de générosité, les patrons du Lyonnais n'ont pas de leçon à recevoir : c'est à coups de milliards de francs qu'ils ont su, ces dernières années, apporter leur aide à des malheureux dans le besoin. Au nom de Giancarlo Paretti et de Bernard Tapie, qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés O.S.

#### Porte de Vanves

# RESTO DU CŒUR EN SURSIS

On croyait imminent le départ des Restos du Cœur de la rue Iulia-Bartet, mais le déménagement n'est pas encore à l'ordre du jour.

OUS avons interrogé Sylvette Serror, responsable du centre, sur le départ « probable » des Restos du Cœur du 14e (voir La Page n°32). Elle nous précise que les camions distribuant les soupes dans les gares (800 par jour) ont effectivement quitté le lieu en décembre 96, mais pas le service de distribution de repas. « C'est uniquement pour des raisons de place et d'organisation. Les impératifs horaires des deux activités n'étaient pas compatibles. Nous devions libérer la place à 12h pour qu'ils préparent les soupes. Ce n'était pas très pratique. »

Le Resto du Cœur de la rue Julia-Bartet est à la fois centre de distribution de vivres et centre de repas pendant les trois mois d'hiver. Le mot « vivres » prend ici tout son sens car il s'agit bien d'aider les plus démunis à vivre. Et il est important qu'ils



proche de celui où ils habitent. Ce Resto du Cœur existe depuis dix ans et le local appartient à la Mairie de Paris qui le prête pour l'hiver. Celle-ci peut, bien sûr, récupérer à tout moment son bien, qu'elle pourrait d'ailleurs mieux entretenir. Le hangar en parpaings est adossé à un talus qui borde la voie ferrée et qui n'a pas dû

Le Resto, entre voie ferrée et périphérique (photo: J.K.A.)

voir un jardinier depuis bien longtemps, de même que les abords. L'environnement est sinistre même si la chaleur règne à l'intérieur où les bénévoles s'activent pour dis-

Ouvert de 10h30 à 12h, du lundi au vendredi, ce Resto du Cœur distribue 600 repas par jour, colis alimentaires compris. Il est animé exclusivement par des bénévoles (retraités, étudiants, femmes au foyer) sous la houlette de Sylvette qui en est la responsable depuis l'ouverture. Il est approvisionné par le siège des Restos du Cœur et par des dons d'entreprises ou de particuliers. On peut apporter directement au local des aliments (non périssables), des jouets, des duvets... mais pas de vêtements.

La carte qui permet d'y avoir accès est donnée aux personnes seules ayant un revenu inférieur à 2600F, 3600F pour un couple et 500F supplémentaires maximum par enfant. Les jeunes de moins de 25 ans, qui ne touchent donc pas le RMI, et les familles monoparentales, sont de plus en plus nombreux à fréquenter ce lieu.

tribuer les colis et servir les repas chauds.

Il y a trois ans déjà, il était question que la Mairie ne prête plus le local. La demande doit, en effet, être renouvelée chaque année.

Le départ des camions de soupes et l'encerclement par la piste cyclable ont fait craindre le pire. Mais, pour l'instant, Henri Brisse, responsable Ile-de-France des Restos du Cœur, nous confirme qu'il n'a reçu aucun écrit officiel à ce sujet. « Et de toute façon, il est convenu que si la Mairie reprend les locaux, elle doit proposer un autre local dans le 14e ou le 15e. »

Chantal Huret

#### LA GAMBERGE : LANCEMENT REUSSI

La première discussion publique organisée, le 30 janvier, par l'association La Gamberge (1) a fait salle comble : près d'une centaine de personnes se sont retrouvées rue Olivier-Noyer pour débattre du thème « La montée de l'extrême droite, une spécificité française? ». Sans prétendre trancher la question, un échange de qualité s'est instauré entre les participants, évitant aussi bien la discussion « de comptoir » que le débat ésotérique entre experts.

Les deux intervenants spécialistes du sujet, Colette Ysmal, chercheur en sciences politiques, et René Monzat, journaliste et écrivain, membre de l'association Ras l'Front, n'ont pas eu de mal à stimuler un public déjà très motivé. D'autant qu'ils entendaient répondre de manière divergente à la question posée par La Gamberge. Ainsi, après avoir comparé la situation française avec celle des autres pays européens, Colette Ysmal proposait deux pistes pour expliquer le poids spécifique du Front national et sa permanence : les institutions de la Ve République (notamment l'élection du Président au scrutin universel) et le fort ressentiment national suscité par la décolonisation, puis par la « mondialisation ». Quant à René Monzat, proposant un tour d'horizon plus vaste, embrassant notamment les pays de l'Est, il insistait plutôt sur les similitudes entre les mouvements autoritaires à l'échelle internationale.

#### UN VRAI DÉBAT

Le débat s'est très vite engagé entre la salle et les invités de La Gamberge; les interventions du public étaient le plus souvent très argumentées, résultat d'un réflexion en profondeur sur un phénomène qui inquiète nombre de démocrates. Ainsi, pour beaucoup, la crise économique persistante, le chômage et la misère ne suffisent pas à expliquer les succès électoraux du parti de Jean-Marie Le Pen. Pour certains, la France paierait aujourd'hui de n'avoir pas su sanctionner la collaboration du régime de Vichy. D'autres se sont interrogés sur notre conception de l'identité nationale. La Ve République et le culte du chef qu'elle favorise a aussi été mise

A l'issue d'un tel florilège, il aurait été hasardeux de tirer quelque conclusion définitive (le but des organisateurs n'était d'ailleurs pas de parvenir à un consensus). Les animateurs de La Gamberge prévoient de publier les discussions de cette séance, histoire de se rafraîchir les idées.

La prochaine Gamberge sera consacrée au temps de travail (réduction ou aménagement). Elle devrait se tenir en mai.

F.H. et O.S

(1) La Gamberge organise des rencontres trimestrielles sur des questions politiques, sociales et historiques (voir « La Page » n°32). Tél.: 01.45.45.01.37. (répondeur).

#### LA MAIN A LA PAGE

Il y en a qui signent des articles, il y en a d'autres dont les noms n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, font des photos, recherchent des publicités, diffusent le journal, le vendent sur les marchés, etc.

La Page n°33, c'est: Jacques Blot, Jacques Bosc, Juliette Bucquet, Jacques Bullot, Pierre Bourduge, Pierrick Bourgault, Jutta Bruch, Elisabeth Chantrieux, Laurence Croq, Françoise Degert, Jeanne Dressen, Marnix Dressen, Jeanne Durocher-Samah, Armand Eloi, Guy Fargette, Marie-Françoise Fourmont, Béatrice Hammer, François Heintz, Agnès Hillion, Chantal Huret, Imagem et Adela, Edwige Jakob, John Kirby Abraham, Patrice Maire, Jean-Luc Metzger, Bruno Négroni, Alain Monchallon, Florence Ruzé, Maurice Silvy, Omar Slifi, Justine Sohier, Charles-Antoine Verly

### **RUE DAGUERRE**

# Six mois sans Nouvelle Acropole

EPUIS AOUT 1996, le soi-disant « centre culturel » de la Nouvelle Acropole, 68, rue Daguerre, n'a toujours pas rouvert ses portes. A la grande satisfaction de tous ceux qui s'étaient émus de la présence dans le quartier de cette secte « occultiste », « de type néofasciste » (1). Marnix Dressen, président de Daguerrosectes, revient sur la mobilisation des riverains à l'automne dernier, dans laquelle son association a joué un rôle décisif.

On était habitué de votre part à un lent travail d'information. On vous a vus récemment dans des actions plus spectaculaires : réunion publique, manifestations, pétitions... Qu'est-ce qui a changé ?

Marnix Dressen. Ce qui a changé, c'est l'attentat du 14 août contre le siège de la Nouvelle Acropole (voir « La Page » n°31); acte dont les auteurs restent officiellement inconnus. Le travail d'information que nous menions depuis 1989 a soudain eu plus d'écho dans le quartier. Après l'attentat, aux yeux des voisins de la secte, la boutique des acropolitains n'inspirait plus seulement la méfiance mais elle était devenue un problème, puisqu'elle avait attiré une bombe.

On a l'impression que vous avez bénéficié

**UN TOUT PETIT MONDE** 

Les grands gourous de la Nouvelle Acro-

pole n'ont pas dû éplucher longtemps les

gazettes immobilières avant de trouver

l'hospitalité rue de la Providence, dans le

13e arrondissement, où ils ont tenu plusieurs

« conférences » en janvier dernier. Le

« Centre Providence », au pied de la Butte

aux Cailles, apparaît comme étant de

longue date un lieu de rencontres entre dif-

férentes obédiences ésotériques. C'est

notamment là qu'en mars 1990 s'organisè-

rent les colloques célébrant le quinzième

anniversaire du Mouvement astrologique

unifié (MAU), colloques dont une dignitaire

de la NA anima plusieurs séances. Notons



#### d'un réflexe de type sécuritaire.

M.D. J'imagine que tant que la NA n'aura pas définitivement quitté le quartier, aucune personne sensée n'ira s'installer ou installer ses enfants en face de son local. Est-ce un réflexe sécuritaire? Une dame qui a répondu à toutes nos initiatives et qui habite à deux pas de la secte nous disait sa crainte d'un nouvel attentat : « Tous les soirs, quand je me couche, je me demande si je ne vais pas me réveiller au milieu de la rue ». Il est donc vrai que la peur a joué un rôle essentiel dans

que ce MAU réunissait son congrès la même année dans notre quartier, au siège de la secte Moon, rue de Châtillon.

Plus récemment, acropolitains et moonistes cohabitent d'ailleurs en bonne intelligence dans les pages d'un ouvrage paru en juin dernier sous la signature d'un pompeux Centre d'études sur les nouvelles religions (Cesnur). Hypocritement intitulé « Pour en finir avec les sectes », il s'agit en fait d'une réfutation systématique du rapport parlementaire « Les Sectes en France » et d'un plaidoyer en faveur des principaux poids lourds de la manipulation mentale (NA, Moon, mais aussi Scientologie, Témoins de Jéhovah, etc.). Adresse du Cesnur : rue Cassini, entre Port-Royal et l'Observatoire. Décidément, le 14e n'en a pas fini avec les sectes. O.S.

Deux rassemblements s'étaient tenus devant le siège de la secte, en octobre et en novembre derniers, pour en demander la fermeture définitive (photo: Jeanne Dressen).

la mobilisation des riverains. Mais notre rôle a été d'ajouter que la NA est aussi dangereuse pour la démocratie et pour l'intégrité psychique de ceux qui se laissent piéger, et que c'est pour cela qu'il faut se battre contre sa réouverture. Nous avons donc cherché à développer les deux argumentations : ils sont dangereux pour la démocratie et dangereux pour leur entourage.

#### Peut-on considérer que cet attentat a été une bonne chose ?

M.D. Non, bien sûr. En démocratie, le terrorisme est toujours une mauvaise chose. Notons cependant que la mairie et les députés du 14e qui, depuis l'installation de la NA en 1988, ne manquaient jamais une occasion de l'innocenter, ont été sensibles à l'interpellation des riverains sur le thème : « Si la secte est autorisée à rouvrir, s'il y a un nouvel attentat et qu'il y a cette fois mort d'homme, les pouvoirs publics en porteront la responsabilité morale ». Cette affaire a d'ailleurs un précédent : celui de la boutique pour skinheads « Dark Side », rue Lalande. En 1993, la

mobilisation pacifique du voisinage n'avait pas eu de résultat ; la fermeture ne fut décidée qu'à la suite d'un attentat... Voilà un grave sujet de réflexion pour nos concitoyens : les bombes auraient-elles plus de poids que les pétitions démocratiques ? On a froid dans le dos de devoir poser une telle question.

#### La fermeture du 68, rue Daguerre est-elle définitive ?

M.D. La NA n'est plus autorisée, pour le moment du moins, à utiliser ce local pour des activités ouvertes au public. On parle aussi de problèmes avec les assureurs... Mais nous constatons que la secte n'a pas décampé et que ses activités en France ne sont pas formellement interdites. Elle cherche à se redéployer en banlieue, à Saint-Denis ; elle utilise aussi un petit local dans le 13e arrondissement (lire encadré)... Aux antifascistes de ces différents endroits de se mobiliser à leur tour. Nous avons pour notre part commencé à exercer un « droit de suite ».

#### Le climat a-t-il changé rue Daquerre ?

M.D. Pour l'instant, la mobilisation est en sommeil, sur la base d'une victoire partielle. Mais si la NA devait obtenir les autorisations de réouverture, nous prendrions vite des initiatives. Il est en tout cas réjouissant de constater que dès que les adeptes de la secte mettent le nez dehors, ils essuient tellement d'insultes et de quolibets qu'ils rentrent vite dans leur tanière. Du point de vue de la vie démocratique, on peut aussi se féliciter que la mobilisation de l'automne dernier a été l'occasion de resserrer les liens entre différentes associations du quartier (Ligue des droits de l'homme, Mrap, Ras l'Front, SOS Racisme...).

#### Propos recueillis par Omar Slifi

(1) Selon les termes du rapport parlementaire « Les Sectes en France », en vente au « Journal officiel » (40 F; tél.: 01.40.58.78.78). Lire aussi « Derrière le masque culturel, une des sectes les plus dangereuses en France: la Nouvelle Acropole », brochure éditée par Daguerrosectes (15 F; tél.: 01.45.45.54.03).

#### Rue Didot

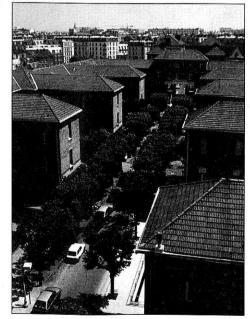
# REMISSION POUR L'HOPITAL BROUSSAIS

Le Pr. Imbert a présenté aux élus du 14e son rapport sur l'avenir de Broussais, avant de le remettre à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP).

Ses recommandations pourraient assurer à l'hôpital une seconde vie.

ES PROMOTEURS immobiliers lorgnent déjà les quelque 26 000 m2 de terrains de l'hôpital Boucicaut (15e) qui seront vendus en opérations libres\* pour contribuer au financement de l'hôpital européen Georges-Pompidou devant ouvrir fin 1998. Pour l'hôpital Broussais, ils devront patienter un peu : le rapport final du Pr. Imbert, présenté le 18 décembre lors d'un conseil des élus tenu à huis clos et remis fin décembre au directeur général de l'AP-HP, préconise le maintien d'activités hospitalières sur les deux tiers du site. Un sursis dû à la ténacité des élus, du personnel et des habitants du quartier Didot (voir « La Page » n° 29 à 32).

« Il y a un an, il était question de raser les trois quarts de l'hôpital. C'est une belle avancée », se félicite Maurice Lassalle, conseiller communiste de l'arrondissement et fer de lance du combat. Seul le pavillon des Mariniers devait subsister. Aujourd'hui, le chargé



Les pavillons des années trente risquent de disparaitre (photo : A.P-H.P.)

de mission de l'AP-HP se prononce aussi en faveur de la conservation du bâtiment Leriche et de l'acquisition par la Fondation Sainte-Marie (rééducation orthopédique) du pavillon Gaudart d'Allaines. Ce qui signifierait le maintien des services de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), de médecine générale, d'orthogénie (régulation des naissances) et de rééducation cardio-vasculaire ainsi que l'extension des

activités d'assistance aux toxicomanes de la Fondation Nova Dona.

Le Pr. Imbert envisage d'accueillir à Broussais un service de rééducation orthopédique pour polyhandicapés adultes et pour enfants : les seules unités de ce type existant actuellement sont situées très loin de Paris et difficilement accessibles pour les familles. Il serait aussi question de créer un service de soins et de prévention dentaire de cent fauteuils pour les enfants. Plusieurs élus du 14e proposent enfin l'implantation de services de gérontologie et de dialyse.

#### UNE OPÉRATION IMMOBILIERE

L'AP-HP suivra-t-elle les recommandations du Pr. Imbert ? Sa décision ne devrait pas être prise avant plusieurs semaines. En effet, si elle ne réalise pas l'opération immobilière prévue à

Broussais, comment financer la totalité des 2 milliards de francs que coûtera l'hôpital Georges-Pompidou ? De toute façon, selon Maurice Lassalle, « même si le projet médical commence à être plus cohérent, les problèmes du reclassement du personnel de Broussais sont loin d'être résolus ». C'est pourquoi l'élu communiste et Pierre Castagnou (PS) demandent une rencontre, à brève échéance, de l'ensemble du conseil d'arrondissement avec le directeur de l'AP-HP, Alain Cordier, pour engager une vraie concertation.

Tir de barrage du maire du 14e, Lionel Assouad, lors du Conseil du 6 janvier, contre

l'idée d'une séance du conseil d'arrondissement consacrée aux problèmes de Broussais : « Ce n'est pas devant le public que l'on définit une politique ». Bien travailler ne pourrait se faire qu'en chambre close! De quoi la majorité municipale a-t-elle peur? Les citoyens du 14e ne seraient-ils pas en mesure de comprendre que l'opération Broussais ne représente que la partie émergée d'une vaste réforme hospitalière et de la protection sociale? Pour autant qu'ils puissent être informés du devenir de la santé publique...

#### François Heintz

\* 40% des terrains libérés seront réservés à des équipements publics et sociaux, 20% à des logements intermédiaires pour le personnel de l'AP et 40% vendus à la promotion immobilière. La même opération était prévue à Broussais.

#### NE PAS DERANGER

Nos élus au conseil d'arrondissement viennent de se réunir pour la deuxième fois à huis clos pour débattre de l'avenir de l'hôpital Broussais. Craignent-ils des débordements incontrôlables ? Ne se rendent-ils pas compte qu'à force de secret, d'opacité et de mépris on ne laisse la place qu'à l'incompréhension, l'indignation et pour finir à la colère ? S'ils ne souhaitent pas débattre devant leurs électeurs, ils peuvent aussi décréter illégale l'expression des citoyens! Et pour rester à l'abri des regards, Mesdames et Messieurs les élus, n'hésitez pas, réunissez-vous dans les catacombes!